



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

DÉCLARATION COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL (CNF)

Nîmes 28 et 29 octobre 2026

Le Comité National Fédéral de la Fédéchimie Force Ouvrière, réuni à Nîmes les 28 et 29 octobre 2026, réaffirme son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens, dont nous venons de célébrer les 120 ans le 13 octobre dernier. L'indépendance du syndicalisme à l'égard des gouvernements, du patronat, des partis et de toutes les organisations extérieures au mouvement syndical demeure la condition indispensable à la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Le CNF réaffirme son attachement à la Sécurité Sociale de 1945, fondée sur la cotisation et la solidarité. Elle refuse toute diminution des remboursements, toute augmentation du reste à charge et toute remise en cause des droits en cas d'arrêt de travail. Elle défend les garanties collectives de prévoyance et le maintien de salaire, qui doivent être améliorés par la négociation sans jamais se substituer aux droits de la Sécurité sociale.

Le CNF exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, dans la perspective d'un retour aux 37,5 annuités et 60 ans, le maintien du système par répartition et la revalorisation des pensions. Il refuse toute évolution vers la retraite par points ou par capitalisation.

La situation sociale de notre pays continue de se dégrader. Alors que les salariés, les jeunes, les retraités et les privés d'emploi subissent la hausse des prix de l'alimentation, du logement, des carburants et de l'énergie, les orientations budgétaires pour 2027 font une nouvelle fois peser les efforts sur ceux qui vivent de leur travail. Les 54 milliards d'euros d'économies annoncés, les menaces sur les prestations sociales et les restrictions imposées aux services publics traduisent un même choix : faire payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont pas responsables. Pour le CNF, cette politique d'austérité est inacceptable.

La défense du pouvoir d'achat ne peut se résumer à des primes temporaires ni à des exonérations de cotisations qui fragilisent notre protection sociale. Ce que revendiquent les travailleurs, ce sont de véritables augmentations générales : des salaires, des minima conventionnels et des pensions.

Le CNF exige l'ouverture de négociations salariales dans toutes nos branches et dans toutes les entreprises, le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ainsi qu'un SMIC porté à 80% du salaire net médian (1752€). Le salaire brut et les cotisations sociales qui lui sont attachées sont notre salaire, immédiat et différé, ils ne sauraient devenir une variable d'ajustement des politiques gouvernementales.

Pour le CNF, une véritable politique industrielle doit commencer par la sauvegarde des sites existants, le maintien de la recherche sur le territoire, la modernisation des installations, la relocalisation des productions stratégiques et la formation des salariés. Elle doit s'appuyer sur une énergie disponible à un prix maîtrisé et sur des investissements productifs de long terme, indispensables à la transformation et à la décarbonation de nos industries. Les exigences environnementales ne doivent pas servir de prétexte à délocaliser les emplois ou à abandonner nos territoires : produire autrement doit surtout signifier continuer à produire en France.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>



La réindustrialisation doit désormais constituer une priorité nationale absolue. Depuis trop d'années, notre pays perd des usines, des emplois, des compétences et des savoir-faire. Dans l'ensemble des secteurs de la Fédéchimie, les restructurations, les fermetures et les réductions d'effectifs menacent nos capacités de production. Il ne suffit pas d'inaugurer des projets ou de multiplier les discours sur la souveraineté industrielle, pendant que des sites ferment et que des productions sont transférées à l'étranger. On ne réindustrialise pas un pays en commençant par détruire l'industrie existante !

Le CNF exige que toutes les aides publiques accordées aux entreprises soient soumises à des engagements vérifiables en matière d'emploi, de salaires, d'investissement, de recherche, de formation et de maintien de l'activité sur le territoire. Il refuse que l'argent public serve à financer les dividendes, les rachats d'actions ou des restructurations décidées au seul bénéfice des marchés financiers. Lorsque des activités essentielles à la souveraineté industrielle sont menacées, tous les moyens permettant leur sauvegarde doivent être examinés, y compris une intervention publique pouvant aller jusqu'à la nationalisation.

Le CNF rappelle que la force de notre Fédération repose sur ses syndicats, ses militants et ses adhérents. Le développement de la syndicalisation, la formation des représentants, l'implantation de Force Ouvrière dans les entreprises et la préparation collective des revendications sont indispensables pour défendre les intérêts des salariés. Le CNF revendique le rétablissement des CHSCT dans ses prérogatives d'avant 2017.

Les mobilisations engagées depuis la rentrée, notamment dans les lycées, expriment une colère sociale profonde, rejoint aujourd'hui par les travailleurs.

Le CNF défend le droit à se réunir et à manifester librement, condamne toutes les violences et refuse que des actes de casse ou de pillage, extérieures aux mouvements, soient utilisées pour invisibiliser les revendications.

Le CNF soutient l'ensemble des revendications de la jeunesse : manque d'enseignants et de personnels, classes surchargées, établissements dégradés, incertitudes liées à l'orientation et à l'entrée dans la vie professionnelle... et toutes les mobilisations dont les travailleurs voudront se saisir.

Le CNF de la Fédéchimie Force Ouvrière réaffirme ses revendications : l'augmentation générale des salaires et des pensions, l'abrogation de la réforme des retraites, la défense de la Sécurité Sociale et des services publics, l'arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures d'usines, l'augmentation des budgets de la recherche publique, le combat contre l'évasion fiscale, la mise en œuvre d'une véritable politique de réindustrialisation et la fin des politiques d'austérité.

Le CNF considère que l'heure n'est plus aux constats ni aux journées de mobilisations sans lendemain, mais à la construction d'un rapport de force à la hauteur des attaques portées contre les travailleurs.

En conséquence, le CNF donne mandat au Bureau Fédéral pour prendre toute initiative nécessaire et appelle l'ensemble de ses syndicats à provoquer des assemblées générales de travailleurs dans toutes les entreprises afin de débattre des revendications immédiates, de décider collectivement les modalités d'action et de construire la grève avec les salariés.

Le CNF se félicite de la décision de la Confédération FO de déposer un préavis de grève allant du 2 novembre au 31 décembre 2026. Le 5 novembre doit constituer une étape décisive dans la construction du rapport de force pour contraindre gouvernement et patronat à répondre enfin aux revendications.

Adoptée à l'unanimité

Nîmes, le 29 octobre 2026

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>